

Direction de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024



Objet: Demande d'accès aux documents N/Réf.: 1847 00/2024-2025.384



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 4 octobre dernier, visant à obtenir la liste des établissements bénéficiant du même statut que le CMSSS de Fortierville.

Au terme des recherches effectuées, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus pas le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

https://www.cai.gouv.qc.ca/acces-documents-organismes-publics/citoyens-acces-documents-publics/comment-avoir-recours-tribunal-administratif

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 1